



Municipalité de Duhamel

1890, rue Principale
Duhamel (Québec) J0V 1G0

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-09

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale adjointe de la Municipalité de Duhamel, de ce qui suit :

QUE, lors de la séance du conseil municipal tenue le 2 mars 2026, le conseil municipal de Duhamel a adopté le second projet de règlement numéro 2025-09, modifiant le règlement sur les dérogations mineures numéro 2023-07;

QUE ce second projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

1. Ce projet de règlement vise principalement à :

- ajouter une nouvelle zone de conservation 002.4-CN ;
- modifier les normes de superficie minimale des lots ;
- actualiser la description de l'aire d'affectation « Conservation (CN) ».

2. Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté :

- au bureau municipal, situé au 1890, rue Principale, durant les heures normales d'ouverture ;
- sur le site Web de la municipalité, à l'adresse suivante :
<https://www.municipalite.duhamel.qc.ca/fr/municipalite/reglements/reglements-urbanisme>

DONNÉ à Duhamel, ce 19 ème jour de mars 2026.


Véronic Minot
Directrice générale adj.
